

Paris, le 29 juin 2012

CESSATION DU CONTRAT DE LIQUIDITE AVEC LA SOCIETE SG SECURITIES (PARIS)

Il a été mis fin en date du 28 juin 2012 au contrat de liquidité conclu le 22 novembre 2006 entre la société SG Securities (Paris) et la société Foncière Euris.

A la date du 28 juin 2012, les moyens suivants figuraient au crédit du compte de liquidité :

- une somme de 72 834,68 euros
- 13 811 titres Foncière Euris.

MISE EN ŒUVRE D'UN NOUVEAU CONTRAT DE LIQUIDITE AVEC EXANE BNP PARIBAS

Par contrat en date du 15 juin 2012 et pour une période s'achevant au 31 décembre 2012 renouvelable par tacite reconduction, la société Foncière Euris a confié à EXANE BNP PARIBAS la mise en oeuvre d'un nouveau contrat de liquidité portant sur ses actions ordinaires, conforme à la Charte de déontologie de l'A.M.A.F.I. et reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers.

Ce contrat entre en vigueur le 29 juin 2012 avec comme moyens mis à disposition et portés au crédit du compte de liquidité :

- une somme de 172 834,68 euros
- 13 811 titres Foncière Euris.

Contact :  
M. Michel Savart  
Tél : + 33 (0) 1 44 71 14 00  
Email : [contact-fe@euris.fr](mailto:contact-fe@euris.fr)  
<http://www.fonciere-euris.fr>